

La Région

Redaction, Administration, Publicité

Bureau :

22, Rue du Laboratoire, CHARLEROI

DE CHARLEROI

Abonnements : Pour la Ville, fr. 2.00 | Par la Poste, fr. 3.00 | Par mois

Journal Quotidien

ANNONCES :

Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50

Corps du Journal la ligne 3 fr. - Faits-divers la ligne 2 fr.

Annonces judiciaires la ligne 1 fr.

Avis de Sociétés, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne 2 fr.

LA GUERRE

Communiqué allemand

Théâtre de la guerre à l'Ouest

18 novembre, 6 h. du soir. — Hier matin les Anglais ont tenté un coup de main contre nos positions à la route de Messines à Armentières, ils furent repoussés.

Dans l'Argonne, nous nous sommes aperçus que les Français avaient l'intention de faire sauter une tranchée qui fut évacuée en temps.

Théâtre de la guerre à l'Est

La situation est essentiellement inchangée.

Front Balkanique

Les armées alliées ont dans leur poursuite atteint la ligne Javor-Kursumlja-Radan-Oruglica.

Nos troupes trouvèrent Kursumlja abandonné et pillé par les Serbes.

Plusieurs centaines de prisonniers sont tombés entre nos mains et quelques canons capturés.

Communiqué autrichien

Théâtre de la guerre à l'Est

Vienne, 17 novembre. — Rien de nouveau.

Théâtre de la guerre austro-italienne

Dans la région de Goerz, de grands combats d'infanterie n'ont pas été livrés hier.

L'activité de l'artillerie italienne a également été beaucoup moindre que les jours précédents.

La situation sur tout le front Sud-Ouest était inchangée.

Avant hier, une de nos escadrilles d'avions a jeté des bombes sur Brescia.

Les aviateurs ont pu remarquer de violents incendies.

Tous les avions sont revenus indemnes.

Front Sud-Est

Les troupes austro hongroises combattant à la frontière de Sandjak ont rejeté les dernières arrière gardes Monténégrines de l'autre côté du Lim.

La poursuite des Serbes est continuée partout.

Une colonne austro hongroise avançant contre Sjenica a chassé l'ennemi des positions de montagne défendues avec ténacité au Nord de Javor.

Les troupes allemandes du général von Koevess se trouvaient hier soir à une journée de marche de Raska.

A Kursumlje, combats locaux.

Communiqué français

Paris, 16 novembre, officiel de 15 h. — Il n'y a rien à ajouter au communiqué précédent.

Paris, 16 novembre, officiel de 23 h. — La journée n'a été marquée que par des actions d'artillerie, particulièrement intenses en Champagne, en Argonne, en Woëvre, dans la forêt d'Aspremont et en Alsace dans la région de l'Ammerzwilerkopf.

Communiqué russe

St-Petersbourg, 16 novembre. — Officiel du 15 novembre. — Au front de Riga, au Nord du lac Kanger, nous avons de nouveau refoulé les Allemands.

Dans la région des îles Dalen, sur la Duna, en amont de Riga (8 km. au Sud-Est) combats d'avant-postes.

Dans la région de Friedrichstadt et Jakobstadt, sur la Duna, la calme règne.

Près d'Illoukst, nos troupes ont réussi en plusieurs endroits à franchir les obstacles en fils de fer et à prendre possession d'une partie du cimetière.

Le village de Dryswiaty est bombardé par l'artillerie lourde allemande.

Sur le reste du front jusqu'au Pripet, le calme règne.

Au Nord et à l'Ouest de Czartorysk, l'artillerie lourde allemande a canonné le 13 novembre quelques secteurs de notre position.

Le soir du même jour, l'ennemi avança à l'Est du village de Podgacie.

Le combat continue aux passages du Sty.

Sur le reste du front méridional en Galicie, le calme règne.

St-Petersbourg, 17 novembre. — Officiel du 16 nov. — Sur tout le front de Riga jusqu'au Pripet aucun événement important n'est survenu.

Dans la région des villages de Gminy et Chrank, à 7 km. au Nord de Czartorysk, les combats continuent aux passages du Sty.

Sur le front du Caucase, au Sud du lac Urmia, nos troupes ont chassé des bandes Kurdes, appuyées par des troupes turques.

Dans les Balkans

Les pertes serbes

Francfort, 16 nov. — Le *Frankfurter Zeitung* fait le calcul suivant :

La première armée serbe du général Misitch a perdu jusque maintenant 13.500 prisonniers et 192 canons, dont 17 lourds.

La deuxième armée serbe du général Bojowitch a perdu 25.700 prisonniers et 80 canons, dont 24 lourds.

Les canons lourds se composent en partie de pièces de siège françaises et de canons de la marine anglaise ; de nombreux obusiers de provenance française (Schneider-Creusot) du calibre 15 et 12 furent également capturés, ainsi que quelques canons Krupp à tir rapide que les Serbes avaient pris aux Turcs, dans la guerre des Balkans.

La troisième armée serbe, sous les ordres du général Stepanovitch, a perdu 13.000 prisonniers et 191 canons.

La quatrième armée serbe, général Kourisitch, a perdu 2.000 prisonniers et 14 canons.

Nous arrivons donc à un total de 54.500 prisonniers et 478 canons.

En comptant les 40.000 Serbes prisonniers de l'année dernière, le nombre des soldats serbes prisonniers dépassera bientôt 100.000, soit la moitié de leur armée active, ou un tiers de toute leur armée.

Pour ce qui est des canons, les 478 pièces capturées représentent presque toute leur artillerie lourde, dont environ 200 pièces toutes neuves de provenance française.

L'artillerie que les groupes d'armées en retraite entraînent encore avec elles, consiste principalement en batteries de montagne, composées de canons modernes à tir rapide de la firme Schneider, du Creusot, calibre 7 cm., ainsi que d'anciens canons de montagne de 8 cm., vieux de 30 ans.

Lyon, 17 nov. — Des feuilles locales apprennent de Salonique qu'un conseil où étaient présents tous les membres du gouvernement serbe, s'est réuni mercredi dernier.

D'importantes décisions concernant les opérations futures y furent prises. Plusieurs membres du Cabinet conseillèrent une suspension des hostilités et la conclusion d'un armistice avec les puissances centrales et la Bulgarie, jugeant une plus longue résistance inutile.

Le parti inverse l'emporta toutefois et il fut décidé de continuer la résistance sur le front au Nord-Est jusqu'à l'arrivée des renforts alliés.

Paris, 17 nov. — Le correspondant du *Petit Journal* à Athènes fait connaître que les négociations entre la Grèce et les diplomates de l'Entente sont entrées dans une phase plus vive sans toutefois qu'il en soit résulté une décision définitive. Il s'agit de faire stipuler exactement les intentions bienveillantes exprimées par la Grèce à l'égard des Alliés, et particulièrement des déclarations précises au sujet de la neutralité.

Il convient donc d'éclaircir les paroles de Dragumis au sujet du désarmement et solutionner la question des approvisionnements et des communications pour les effectifs débarqués ; on examinera aussi l'aplanissement des froissements qui, fréquemment, se produisent entre Anglais et Grecs.

La question de l'emprunt est provisoirement ajournée. Le gouvernement grec reconnaît lui-même que, vu les circonstances actuelles, il n'est guère convenable d'insister à ce sujet.

Paris, 15 novembre. — Entre le 1er et 15 novembre, il ne s'est rien produit d'important aux Dardanelles. Les deux partis se fortifient et établissent des couloirs de mines. Des monitors anglais conti-

nent à bombarder les ouvrages militaires sur la presqu'île de Gallipoli.

Londres, 16 novembre. — Le *Times* apprend d'Athènes que l'ambassadeur de Russie a déclaré au cours d'un entretien que ni les Anglais, Français ou Serbes ne consentiront à être désarmés et internés, attendu qu'en certains cas, les règles internationales ne sont pas applicables. On dit que Skouloudis cherche une solution de nature à satisfaire tous les partis.

Lyon, 17 nov. — Le *Progrès* mande d'Athènes que la France et l'Angleterre sont décidées à exiger du gouvernement grec des garanties pour la sécurité de leurs effectifs dans les Balkans. Des négociations diplomatiques sont en cours à ce sujet.

Berlin, 16 novembre. — On mande de Budapest au *Berliner Tageblatt* que selon les informations d'Athènes le roi reste inébranlablement résolu à la neutralité, appuyé à ce point de vue par l'armée. Le peuple ne veut pas la guerre et surtout la population de la nouvelle Grèce est hostile à tout risque.

Londres, 16 novembre. — On mande d'Athènes au *Morning Post* qu'en ces derniers jours, la presse officielle a notablement changé de ton au sujet de l'éventualité d'un désarmement des troupes Serbes ou des alliés.

On déclare maintenant qu'en tous cas une telle occurrence est encore lointaine et même très improbable, et que d'ailleurs la Grèce ne prétend pas désarmer les troupes visées, mais seulement, qu'elle devrait user de ce droit.

Le colonel Pribitchewitch tué

Vienne, 16 nov. — Le colonel Pribitchewitch qui a été tué par un régiment mutiné (d'après le communiqué bulgare d'hier), était un des fondateurs de la ligue serbe Narodna Ochrana et l'âme du combat entrepris contre l'Autriche-Hongrie.

C'est à lui que s'étaient adressés les meurtriers de l'archiduc héritier pour obtenir les armes nécessaires, mais en son absence ce fut un autre qui les prépara.

Des Turcs abattent un avion anglais

Constantinople, 16 novembre. — Un télégramme de Bagdad, annonce que des Bédouins, ont abattu un avion anglais et fait les occupants prisonniers. L'appareil a pu être réparé ; il a été remis en service.

ECHOS

Londres, 16 novembre. — M. Winston Churchill, dans un discours qu'il a prononcé à la Chambre des communes, a complètement justifié les mesures qu'il a prises tandis qu'il était premier lord de l'Amirauté.

Il a déclaré qu'il n'avait aucune raison de craindre la publication de faits relatifs à la bataille navale près de Coronel, à la perte de trois navires de guerre dans la mer du Nord, à l'expédition destinée à secourir Anvers et aux opérations de la flotte dans les Dardanelles.

Il s'est expliqué en détail sur ce dernier point ; il a affirmé que le plan de cette expédition avait été minutieusement discuté et approuvé par les personnalités compétentes anglaises et françaises et que l'amiral Fischer n'y avait point fait d'objection.

M. Churchill, dont le premier ministre avait fait chaleureusement l'éloge, a dit son intention de rentrer dans la carrière militaire qu'il n'avait quittée que pour s'adonner à la politique, et il a terminé son discours par un exposé de la situation militaire actuelle. Il a dit entre autres à ce sujet :

« Pour obtenir la victoire, il n'est pas nécessaire que nous refoulions les Allemands de tout le territoire qu'ils occupent, ni que nous percions le front qu'ils tiennent actuellement à une grande distance de leurs frontières.

« Il est probable que l'Allemagne sera vaincue plus radicalement dans la deuxième ou la troisième année de guerre que si les troupes alliées étaient entrées à Berlin dès la première année.

« Notre suprématie bien établie sur mer et la destruction rapide et énorme de la population masculine allemande apte au service militaire sont deux facteurs sur lesquels nous pouvons compter avec confiance. Tandis que la force de l'Allemagne diminue, la nôtre s'accroît régulièrement, effectivement et proportionnellement. Nous le devons au dévouement des peuples français et russe qui ont jusqu'à présent subi les plus lourdes pertes. Nous autres Anglais, nous sommes la réserve des Alliés, et le moment est venu maintenant de jeter toute cette réserve dans la balance ».

Londres, 17 novembre. — Le *Daily Mail* annonce que les autorités anglaises ont retenu dans les ports de Liverpool et Newcastle 50 vapeurs grecs.

Berlin, 17 novembre. — La nouvelle disant que le Shah et le gouvernement ont quitté Téhéran, est considérée par l'ambassadeur persan à Berlin, d'après une conversation qu'il a eue avec un jour-

naliste berlinois, comme une aggravation de la situation.

La Perse est préparée à tous les événements. Aussi longtemps que la Russie la laissera en paix, elle conservera sa neutralité.

Une marche des Russes sur Téhéran pourrait seulement exaspérer l'opinion publique en Perse d'une façon menaçante.

Le *Daily Mail* annonce de New-York que la poste américaine a refusé les envois des américains-allemands qui essaient d'expédier en Allemagne des petits colis contenant des denrées alimentaires.

Le service des colis postaux entre les Etats-Unis et l'Allemagne est suspendu, par suite du refus des Compagnies de navigation d'accepter les dits colis.

A la Chambre des Communes, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Robert Cecil a déclaré que vu le danger couru par les diplomates et les sujets de l'Entente, on a pris des mesures pour protéger au besoin les colonies étrangères.

Le gouvernement ne demande pas mieux que de rester en bons rapports avec le gouvernement persan, si celui-ci veut prendre des mesures efficaces pour empêcher des attentats contre des fonctionnaires anglais.

Le général Gallieni, ministre de la guerre en France, a communiqué à la commission de l'armée que la levée de 1917 est nécessaire ; la date n'est pas encore fixée.

D'après le *Petit Parisien* le général Marchand est complètement rétabli et s'est rendu en congé de convalescence.

17 novembre. — Le Conseil des ministres italiens tenu hier, a décidé que dans un but de protection contre les sous-marins, diverses zones de la Méditerranée seraient dorénavant surveillées et que les vapeurs à passagers seraient escortés par des croiseurs légers.

Londres, 17 novembre. — Au cours de son discours au Parlement, Churchill s'exprima ainsi en ce qui concerne Anvers : L'expédition ayant pour but le dégagement d'Anvers fut d'abord conçue par Kitchener et le gouvernement français. Je n'y jouai qu'un rôle secondaire. Le 2 octobre, à la suite d'un conseil des ministres, je me rendis à Anvers et télégraphiai de là aux gouvernements anglais et français la proposition que la Belgique continuerait la résistance en demandant de faire connaître dans le délai de 3 jours si des renforts, et dans ce cas combien, seraient envoyés.

Les deux gouvernements acceptèrent la proposition et décidèrent l'envoi de troupes. Il est exact que les opérations commencèrent trop tard, mais ce n'est certes pas de ma faute, car dès le 6 septembre j'attirai l'attention des ministres sur la situation critique d'Anvers. Nonobstant cet avertissement rien ne se fit jusqu'au 2 octobre.

Les Mauvais Riches

Ceci n'est pas une parabole de la Bible ! C'est l'histoire véridique et réelle, de tant de mauvais riches, des présents jours.

C'est un récit triste, un épisode navrant de la grande guerre de 1915.

C'est le conte que nos petits-enfants devenus aîeules et grands-pères narreront aux futures générations des bambins, dans cent ans, quand ils voudront donner des exemples d'ignorances.

Et la fable commencera ainsi :

Il était, une fois, pendant la guerre effroyable, un homme que l'on appelait X., Y ou Z (le choix sera très grand). Il était riche, très riche, mais il n'avait ni cœur, ni conscience. Tous les beaux sentiments étaient étouffés en lui.

Puis le conteur, au fil des mots et des phrases, dira que ce riche, avare, voleur et criminel, méconnaissait les plus élémentaires devoirs de toute fortune. Les pauvres, les veuves, les vieillards, frappaient en vain, à la porte de son château.

Ses laquais, avec des insultes et par ses ordres, chassaient sans pitié les malheureux, affamés et sans gîte, qui désespérément venaient implorer son secours.

Le conteur dira, qu'un soir d'hiver,

cet assassin expulsa, sans honte, d'un de ses innombrables quartiers, la vieille mère infirme d'un soldat, mort au champ de gloire, en défendant le pays où ce mauvais riche avait toutes ses richesses.

Il dira qu'un autre jour, cet immonde usurier conduisit à la ruine et à la mort, un malheureux débiteur qui lui avait demandé, en pleurant — supplication stérile — un délai pour acquitter une dette contractée au temps de la paix.

Il dira que ce riche hideux, voulant se couvrir de toutes les hontes, faisait fructifier son or, en l'employant avec des courtiers ignobles, à des trafics scandaleux.

Et lorsque, aux longs soirs, près de l'âtre, les petits enfants attentifs au récit, demanderont ce qu'il advint de ce méchant homme, il faut pour la morale de la fable qu'elle finisse ainsi :

Tous les crimes sont punis ici-bas, sur la terre. Le mauvais riche avait des enfants qui se marièrent, et eurent à leur tour des filles et des fils.

Chaque année, la fortune amassée par l'avare sans cœur, s'ébréçait sous les coups d'un hasard vengeur.

Il fallut quelques années, à peine, pour que tout cet or, volé aux pauvres, soit dilapidé.

Les enfants du malhonnête homme furent bientôt dans la gêne, et ses petits-enfants devinrent indigents.

Le dernier de la race est mort à l'hôpital, il y a deux ans.

JEAN BASAN.



Vers l'émancipation des femmes. — Une évolution se produit certainement dans la plus belle partie du genre humain. Il ne se passe pas de jours où nous n'ayons à enregistrer quelques scènes de pugilat entre femmes. Serait-ce en vue de s'entraîner pour conquérir nos privilèges ? Peut-être bien.

Comment se fait-il que quelque directeur de Boxing ou autres établissements de sport n'a-t-il pas pris l'initiative d'organiser des cours de boxe, savate, canne, etc., à l'usage du sexe féminin ?

Nous donnions l'idée pour ce qu'elle vaut, mais nous sommes persuadés qu'il y a de l'argent à gagner.

Dans la journée de mercredi, la femme C... Germaine, passant rue Fréché, fut assaillie par R... Cécilia, habitant cette rue, qui la terrassa pour lui porter ensuite de nombreux coups de poing dans la figure et des coups de pied aux jambes, n'ayant pu, faute d'entraînement, occasionner à sa victime une incapacité de travail.

Procès-verbal fut dressé.

Quelques instants après cette algarade, le nommé C... Pierre, âgé de 66 ans, passait dans la même rue, lorsqu'il fut à son tour insulté par D... Florentin.

Le vieillard est allé se plaindre à la police.

Le 17 courant, la nommée D... Anna, demeurant rue Laviolette, passait rue Petit Pige, fut insultée de différents noms d'oiseaux et menacée par le sieur D... Désiré.

La femme D... Anna se rendit aussitôt au bureau de police déposer plainte.

Une enquête est ouverte.

Grâce à sa bonne bière, la vogue du Café Lejuste est INCROYABLE!

Un accident grave. — Hier, à midi, sur le pont de la Prison, un court-circuit s'étant produit au moment où M. Wéry, de Marcinelle, passait avec son camion attelé de deux chevaux, un de ceux-ci fut foudroyé par le courant.

Pour les employés et voyageurs. — Les membres de la Section des fêtes du Fonds spécial de secours aux employés et voyageurs, ont été pleinement récompensés du dévouement qu'ils avaient apporté à l'organisation de la fête de charité, qui s'est donnée mercredi soir, au Cinéma de

la Montagne, par l'énorme succès qu'elle obtint.

De nombreux commerçants de la ville étaient présents, ce qui témoigne la sympathie dont jouit l'œuvre.

MM. Auguste Portier, baryton d'opéra et Mignolet, ténor, ont été frénétiquement applaudis pour leur belle voix ; ils ont chanté de façon magistrale, le premier le « Roi de Lahore » et la « Charité » ; le second « La Bohème ». Le duo « Le Chalet » valut à nos sympathiques artistes amateurs une ovation méritée.

Les vues cinématographiques tant sentimentales que comiques ont agréablement diverties les assistants qui ont ensuite participé au tirage de la tombola pour laquelle de beaux lots avaient été acquis. A signaler tout spécialement la surprise vivante qui consistait en un lapin de la race des géants des Flandres.

Ce brillant début fait bien augurer du succès des Mercredis suivants auxquels se feront un devoir d'assister tous ceux qui veulent soulager la misère qui ne manquera pas de se faire grandement sentir durant l'hiver dans les foyers des employés et voyageurs que la situation actuelle a privés de ressources.

Vol. — Avant-hier dans la journée, pendant que la femme Prince Mélanie était allée chercher son pain au magasin Detrait, place du Faubourg, des voleurs se sont introduits chez elle à l'aide de fausses clefs et lui ont enlevé d'une armoire se trouvant à l'étage, un petit coffret en fer blanc contenant 75 francs en billets allemands et d'autres menus objets.

Tous les meubles de la préjudiciée ont été retournés ainsi que le lit.

Le vol a dû être accompli par des gens connaissant les habitudes de la femme Prince, car celle-ci ne s'est absentée qu'environ un quart d'heure.

La police a ouvert une enquête.

Encore une. — Il n'en restera bientôt plus.

Le chef allumeur de gaz Marquet Jules a constaté avant-hier matin la disparition de la lanterne à gaz qui se trouve en face du couvent des sœurs, à l'entrée de la rue Pige-au-Croly.

Aux Variétés. — Le brillant succès obtenu la semaine dernière, a aiguillonné l'amour propre des Directeurs de notre cirque local, qui nous préparent pour cette semaine, un programme digne de celui que nous avons tant applaudi samedi, dimanche et lundi.

Ces messieurs nous promettent de nouvelles et agréables surprises.

Nous en reparlerons demain.

Le Fortifiant Cusenier est l'apéritif le plus demandé dans tous les cafés.

Charleroi-Sporting Club. — Nous apprenons que le Charleroi Sporting Club qui avait cessé de participer depuis quelque temps aux différents championnats, vient de se reformer sur de nouvelles bases et que le comité fait réinscrire, dès à présent, ses équipes de 1^{re} et 2^e catégorie dans les divers championnats et compétitions.

Le C. S. C. possède un magnifique terrain à la Ferme Bal, à 59 mètres de l'arrêt du train. Ce terrain sera inauguré le dimanche 21 courant, à 2 h. 1/2, par un match contre Charleroi Juniors.

Le comité de sélection du C. S. C. y fera jouer quelques nouvelles recrues afin d'en faire le classement définitif.

Nous sommes heureux de constater que, dans notre ville, il y a encore de nombreux amateurs de ce beau sport en plein air.

Nous engageons les personnes désireuses de faire partie du C. S. C., à quelque titre que ce soit, à envoyer leur adhésion au secrétaire du Club, M. Gaston Malrechauffé, place du Sud, 17, Charleroi. Sportmen ! tous à la ferme Bal, dimanche, à 2 h. 1/2.

CHRONIQUE REGIONALE

Mont-sur-Marchienne. — Bravo ! — Depuis hier, une excellente idée a été mise en vigueur, au local de distribution de farine.

Depuis le début, on distribuait cette denrée deux jours par semaine, il s'ensuivait que le public devait faire la queue en plein air depuis 6 heures du matin jusqu'à près de midi, ce qui n'était pas sans soulever d'unanimes plaintes.

Nous sommes heureux d'apprendre que dorénavant la ration d'une semaine sera distribuée le jeudi à la moitié des clients et le mercredi suivant à l'autre moitié.

Mieux vaut tard que jamais.

Cabaret artistique. — Dimanche prochain, à 5 h., au local du cercle « La Concorde » (arrêt du tram Ecoles), fête artistique de charité organisée au profit des enfants des soldats pauvres de la commune, par la Société chorale, avec les concours d'artistes distingués.

Entrée 0.25 cent., donnant droit à un billet de tombola.

Nous en reparlerons.

Vol. — La nuit dernière, on s'est introduit dans les dépendances de l'école des sœurs de Forest, où l'on a volé environ 200 kil. de briquettes.

La police a ouvert une enquête.

Jumet. — Soirée artistique — Le vaillant cercle universitaire de la Brûlotte organise pour dimanche prochain à 4 h., dans la belle et vaste salle de l'Idéal, un grand concert artistique au profit des victimes de la guerre.

La direction s'est assurée le concours de Made-moiselle Léna Dubois, mezzo soprano ; M. Armand Druet, ténor ; M. Maurice Liber, ténor (tous trois élèves de M. Léon Paulus, de l'Opéra de Nice).

M. Adrien Allard, violoniste, 1^{er} prix du Conservatoire Royal de Gand ; M. Cambier, hautboïste et prix du Conservatoire de Mons ; M. Maxim's interprétera quelques fins morceaux de son répertoire. Le cercle symphonique « Les Cadets » prêteront ses gracieux concours à cette fête qui est d'ores et déjà assurée d'un très grand succès.

Des cartes sont en vente aux prix de 1 fr. 50, 1 fr. et 50 cent., et il est prudent de retenir ses places à l'avance.

F. M.

Fumisterie. — Nous avons relaté, dans notre n° d'hier, que de mauvais plaisants s'étaient ingénies à coller sur les poteaux électriques de la section de Houbou, un avis convoquant les patrouilleurs à une réunion au salon Berger, pour la distribution de galoches.

La farce continue et cette fois c'est à Gohissart que l'avis suivant a été placardé :

Avis très important

Reunion du Conseil d'administration de la patrouille de la rue Sohier, n° 000.

Ordre du jour : 1. Statuer sur le cas de M. L. qui a touché 1 fr. pour patrouilles supplémentaires ; 5. Mesures énergiques à prendre, le cas échéant pour le remboursement de cette somme ; 3. Divers.

Le Comité : Le président, Racleur de diamants ; le secrétaire, Décretour de plumes ; le secrétaire-adjoint, Gamin de magasin.

Les membres : Des marchands de galoches et de chandelles.

L'auteur de cette fumisterie a écrit cet avis à la machine à écrire, ce qui détermina M. Adam, officier de police du quartier, à faire une enquête auprès des négociants possédant une machine à écrire.

Jusqu'ici, il n'est pas parvenu à mettre la main sur le coupable, mais il paraît que 7e graves soupçons pèsent sur certaines personnes qui pourraient payer cher leur acte de plaisanterie.

Sur la voie publique. — Procès-verbal a été dressé à charge d'un nommé Gustave B. demeurant rue du Moulin à Charleroi, pour avoir joué de l'accordéon sur la voie publique.

Vol. — Depuis un certain temps, des individus — peut-être sont-ce des femmes — se font une spécialité de voler les cabans des élèves dans les diverses écoles de la commune et ce, pendant les heures de classe.

Hier encore, une plainte est parvenue à la police de la part de l'épouse Favier, au sujet de la disparition du caban de son fils qui fréquente l'école de la rue Mazure.

La police a ouvert une enquête.

Un enfant ébouillanté. — Pendant que l'épouse Séraphin C..., habitant la rue de Gosselies, préparait son souper, un de ses enfants tomba dans une marmite d'eau bouillante, qui avait servi à la cuisson de pommes de terre. Le petit fut assez fortement brûlé, et le Dr Dandoy, mandé en toute hâte, décida son transfert à l'hôpital.

Son état, bien que grave, n'est pas désespéré.

Gilly. — Mauvais ménage. — A la suite d'une scène de ménage, Alfred G..., demeurant rue St-Joseph, se mit à insulter et à porter des coups à son épouse. Celle-ci alla se plaindre au poste allemand et quelques instants plus tard, des gendarmes vinrent arrêter le mari et deux heures plus tard le père de ce dénier et ses deux fils qui habitent la maison voisine furent conduits à la commandanture. On ignore les causes de ces dernières arrestations.

Gosselies. — Descente de Parquet. — Le Parquet, représenté par MM. Vandam, juge d'instruction et Paul Charles, greffier, a fait avant-hier après-midi une descente au sujet de nombreux vols de betteraves qui ont été commis récemment et dont nous avons parlé.

Marchienne-au-Pont. — Arrestation. — Hier, à 2 heures de l'après-midi, l'agent Decorter muni d'un mandat d'amener, a procédé à l'arrestation d'un sieur Eugène Vanhentyerck, demeurant rue Providence. Cet individu avait été condamné par le tribunal correctionnel de Mons, le 10 octobre courant, à 7 mois de prison avec arrestation immédiate pour calomnies.

Vanhentyerck qui avait été condamné par défaut a failli tomber à la renverse quand on l'a arrêté ; il ne savait même pas si son affaire avait été jugée.

On juge de son émotion !

Moullins pour le grain à la main et au m. teur. — **Olles et tamis pour farine.** **Petits fours** sur le gaz pour 1 et 2 pains. **Bocaux** à conserves. **Lacets grives.** **Prix spéciaux pour revendeurs.** **QUIN'AUX, Montagne, 70, Charleroi.**

Châtelet. — Cartes d'identité. — Depuis trois semaines les agents de police, pendant les heures de permanence, ont délivré à ce jour 7100 cartes d'identité.

Chatellain-Châtelet. — Encore l'exposition des Beaux-Arts. — On nous écrit :

Qu'il ne soit permis, Monsieur le Rédacteur en chef, de regretter, au nom de la plupart des nombreux visiteurs de l'exposition, que votre critique d'art ait omis involontairement sans doute, de citer les œuvres du maître aquafortiste Mercier, qui cependant, a obtenu une grande part de succès. Je n'en veux pour preuves du reste, que le nombre élevé de personnes qui se réjouissent encore d'avoir pu entendre le jeudi 11 courant sa belle conférence sur : « Les arts et les sports », ainsi que le grand nombre d'œuvres achetées à cet éminent artiste.

Je m'étonne beaucoup au surplus de ce que G. M. l'auteur de la critique de l'exposition ait put omettre de citer M. Mercier parmi les bons exposants ; le nom de M. Mercier peut certes figurer à côté de ceux de R. Baudhuin, Ed. Doumont, Eug. Paulus et tant d'autres pour lesquels G. M. n'a pas été des plus aimables. Un peu d'indulgence et de délicatesse eussent été cependant nécessaires, attendu que l'exposition constituait, en même temps qu'une importante révélation de « l'art au pays wallon », une œuvre éminemment patriotique.

En publiant ces lignes, il me semble que *La Région* rendra à César, ce qui lui appartient...

Acoz. — Scène de ménage. — Après avoir assisté à une messe, à Châtelet, en compagnie de quelques roquins, un cabaretier d'Acoz, G. L., ramena chez lui ses amis et vouut se faire servir à boire : mais comme ils étaient déjà gris, on refusa.

G. L., furieux, se précipita dans le comptoir,

disant qu'il étranglerait celui qui voudrait l'en-chasser : mais son beau-père, que cette menace n'intimida pas, le saisit au collet et lui administra une magistrale frotte.

Cette scène, qui fit beaucoup de bruit, ne prit fin qu'à l'intervention des parents de L., qu'on dut faire venir de Gierpinnes pour rétablir l'accord.

Villers-Poterie. — Ravitaillement. — Il paraît que la zizanie a fait son entrée dans le Comité de ravitaillement de Villers Poterie. Ça ne va plus, mais plus du tout, et les personnes qui, mercredi, se seraient trouvées au local au moment de l'assemblée, auraient eu un aperçu des vécilles sur lesquelles on ergotte et on gaspille un temps précieux qui est censé être employé à la discussion des intérêts de la collectivité.

Mercredi, disons nous, on aurait pu voir aux prises deux membres qui d'ordinaire sont aussi froids que des délégués du pôle Nord, mais voilà, lorsque, dans une discussion, on mêle des questions personnelles, il ne faut pas longtemps pour faire d'un esquimaux un marseillais, mais chut ! n'en disons pas de trop, il ne faut pas mettre la puce à l'oreille du Grincheux.

Le pire, là-dedans, c'est que des scènes semblables se renouvellent trop souvent et que les gens de la commune essuient parfois les accès de mauvaise humeur qui en sont la conséquence.

Courcelles. — Perdu dans le trajet de la rue des Geaux, Sècheron, Hôtel de Ville, rue A. Carnière, Trioux et rue Jonet, un portefeuille, renfermant carte d'identité et autres billets dont le détail est renseigné à la police.

Prière à celui qui le retrouvera de le remettre au bureau du commissaire de police, Hôtel de Ville, Courcelles.

Forchies. — La série de vols continue. — Nuit du 12 au 13. On a volé, au préjudice de François Migon, rue de Souvret, onze lapins et quatre poules en fracturant la porte de la remise dans laquelle ces animaux se trouvaient.

Nuit du 13 au 14. — Vers minuit, des malandrin's ayant escaladé le mur du jardin de Hilaire Haron, rue de Mouligneau, étaient occupés à fracturer la porte et à démolir la maçonnerie de la porcherie ; ils avaient déjà enlevé pas mal de briques et brisé la serrure, lorsque le propriétaire entendant du bruit, se leva et cria : au voleur ! ce qui mit les escarpés en fuite.

Nuit du 16 au 17. — En l'absence de Henri Rubens, boulanger, place du Centre, on s'est introduit la nuit dans son atelier de boulangerie, en arrachant des planches marquant une fenêtre.

Dans cette place on a volé 8 pains. Non contents les voleurs se sont introduits dans le magasin où ils ont fait main-basse sur 21 autres pains de 2 k⁵. Ils ont ensuite mis ces pains dans deux sacs à farine vides pour les emporter.

Pour s'enfuir, ils ont ouvert la porte de la rue. Ce n'est que ce matin que la dame Rubens qui était seule, s'est aperçue du vol.

On a retrouvé sur les lieux, auprès de la porte donnant sur la cuisine, par où les habitants pouvaient passer s'ils se levaient, un grand couteau et un burin marqué H. L.

Où allons nous mon Dieu et dire que l'hiver ne fait que commencer.

L'administration communale ne pourrait-elle finir cette question de l'éclairage public, pendant depuis si longtemps ?

Une fois 6 heures du soir, l'obscurité est si complète dans le village, qu'aucun étranger ne risque plus de s'y aventurer. La lumière étant la bête noire des malfaiteurs, ces derniers y regarderaient à deux fois avant de s'aventurer chez leurs victimes.

La Louvière. — Vols. — Les nommés L. F. et H. G., habitant la place de la Concorde ont été surpris volant des pommes de terre dans la gare. Ils ont été arrêtés et expédiés à Mons.

Une femme qui se trouvait sur le marché a été délestée de son porte-monnaie qui contenait une somme de 25 francs.

Chronique des Tribunaux

(Service spécial de La Région)

Tribunal Correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 18 NOVEMBRE

Le scandale de la rue Desandrouin

On continue cette affaire. M^{re} Sterckx et Lucien Lebeau (encore et toujours à huis-clos) présentent la défense de Chauvenne Rosa.

M^{re} Jules Van Bastelaer, celles de Watrain Hélène et de Gansmann Julien.

M^{re} Lebon, celle de Debie Marie.

Afin de réparer un certain malentendu, disons que la première est prévenue d'avoir attenté aux mœurs, soit en excitant, soit en facilitant ou en favorisant la débauche de sa fille, Aveline Arnold.

Ajoutons que les 2^e et 3^e, eux, sont inculpés plutôt d'avoir facilité ou favorisé cette débauche en louant une chambre à la mineure en question, comme la 4^e également.

Après une longue délibération, le tribunal rend le jugement suivant :

Chauvenne Rosa, de Monceau sur Sambre, est condamnée à 3 ans de prison et la privation de ses droits à la puissance maternelle.

Hélène Watrain, de Charleroi, à 1 an de prison.

Debie Marie, de Marchienne, est acquittée.

Vol. — Un nommé F. Lardinois, d'Erquelinnes, détenu pour vagabondage, mendicité et évade de Merxplas, est prévenu de vol de lapins chez Poucet, à Solre-sur-Sambre, et pour d'autres vols dans la Thudinie.

Le Ministère public requiert pour vol simple, vol qualifié et escalade.

Le tribunal condamne Lardinois Fernand à seize mois de prison.

Le tribunal juge ensuite Lardinois Lucien, Lardinois Fernand, Andries Julia, Lardinois Irène, Lardinois Emilia et Lampe Thulia.

Lucien Lardinois dit que c'est malheureux d'avoir un fils tel que Fernand qui comparait avec lui et l'amène sur les bancs de la correctionnelle. Irène et Emilia Lardinois sont les filles et sœurs des premiers prévenus. Lampe Thulia est une amie des Lardinois.

Ils sont prévenus de coups réciproques.

Lardinois Lucien et Thulia Lampe sont acquittés. Fernand Lardinois et Andries 30 fr., les autres à 10 fr.

Marandage. — Sohy Oscar, Vandenberghe Aug., Jonckers Eugène, un incorrigible condamné pour vols plusieurs fois, Brion Alexandre, Paul Simon, récidiviste, ont été, à Couillet où ils habitent,

marauder un après-midi dans un pré où le fermier envoyait son chien à leurs trousses.

Le chien fut atteint à coups de pierres et ensuite assommé par Simon Paul ; il mourut peu après.

Simon Paul frappa ensuite le fermier, puis Jonckers et Vandenberghe.

La police déclare que c'est Simon Paul le plus mauvais de la bande, quoique les autres ne valent pas grand chose.

Le tribunal condamne Oscar Sohy, Vandenberghe et Brion à 50 fr. ; Jonckers à 1 mois 8 jours et Simon Paul à 8 jours de prison.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. FLORENT DELFORGE, de Montigny-sur-Sambre, mort à Calais, des suites de ses blessures, le 2 mai dernier.

Florent Delforge était réserviste au 21^e de ligne et a été blessé aux combats de l'Yser.

Un service solennel sera célébré, en l'église de Montigny-sur-Sambre (Centre), le lundi 22 courant, à 10 heures du matin.

On nous prie d'annoncer la mort de : M. LOUIS DELGOUFFRE, professeur de musique, 144, Grand Rue, à Charleroi-Nord.

Les funérailles auront lieu, le samedi 20 courant, à 11 heures, en l'église paroissiale de St-Eloi, à Charleroi-Nord.

Réunion à la mortuaire à 10 h. 3/4.

Le présent avis servira de lettre de faire part.



Jeu de bouloir

Concours de chez Virgile. — Nous recevons de M. Pouleur la lettre suivante que nous publions en vertu de son droit de réponse à la lettre de M. Ladière parue le 11 courant. (Cette lettre nous est parvenue mardi 16 courant et nous n'avons pu l'insérer faute de place.)

Couillet, le 15 novembre 1915.

Monsieur Ladière,

Dans votre lettre du 11 courant, vous me visez personnellement en y mettant un peu de méchanceté, ce dont je vous pardonne.

Apprenez : 1^o Qu'il ne faut pas être joueur d'argent pour jouer l'enjeu que je propose, vu que la somme serait versée aux pauvres.

2^o Que si ma partie s'est retirée du concours, c'est parce qu'étant trop justes et trop sincères, nous n'avons pas rencontré la reciprocité de ces qualités chez certains organisateurs. Ensuite, je ne voulais plus être insulté comme je l'ai été chez Virgile.

3^o Que je n'ai pas cherché des joueurs un peu partout pour former mon équipe, étant tous quatre membres du « Club de Couillet » depuis sa formation qui date de trois mois. Somme toute, quant on invite des différents clubs pour assister à un concours, l'on choisit les joueurs qui conviennent le mieux ne sachant qui l'on va rencontrer.

Cela me semble très drôle que vous vous dites « Les Invincibles de Lodelinsart » et vous n'osez jouer contre ma partie même pour l'honneur ! Il n'est pas question de sortir du concours, il s'agit d'une lutte entre deux parties constituées en règle et inscrites dans un même concours.

Vous dites que c'est ce mot de bienfaisance qui a décidé de votre inscription ! Mais pourquoi alors au lieu de prendre deux actions au concours Virgile pour lequel vous avez choisi de forts joueurs, vous ne les avez pas partagées entre celui-ci et celui de la Cascade à Loverval où c'est votre jeu favori ? Vous y alliez cependant avec votre frère les jeudi et dimanche de chaque semaine ! Non, vous avez préféré y assister comme « wétant » et parce que les parties n'étaient pas formées à l'avance. Voilà la bienfaisance ! Moi, j'ai fait le contraire, j'y ai participé et remporté le 3^e prix bien que je n'étais pas avec ma partie extraordinaire.

Relisez s. v. p. l'article du Comité paru dans

La Région du 11 octobre, où il est dit : « La partie » Pouleur, F. Hanotiaux, dont on connaît tout le désintéressement et que l'on ne sollicite jamais » en vain lorsqu'il s'agit d'œuvres de bienfaisance, » avait résolu de ne pas se présenter au Concours pour lequel ils ont pris inscription ».

Je regrette n'avoir pas tenu cette première résolution, tous ces incidents ne se seraient pas produits. Mais, sur les instances du Comité, j'ai cédé et j'ai dû constater, avec regret, que ces belles paroles n'étaient que des paroles d'intéressés qui sont cause de toutes les discussions.

Quant au défi Tricot-Schmidt, le dernier paragraphe de votre lettre au sujet de mon soi-disant refus d'accepter, est en contradiction avec le deuxième paragraphe où vous dites « que vous n'avez jamais espéré remporter le 1^{er} prix, surtout lorsque vous avez connu la composition de ma partie ». Vous la trouvez tout de même forte ! Chacun appréciera !

Dérais-je relever le défi ! Vous n'êtes pas sans savoir qu'aux deux séances jouées, cette partie a été battue par ma phalange neuf luttés sur dix.

Pour gouverner, je jouerai encore la lutte proposée, la dernière avant de prendre ma retraite et ma pension.

Encore une fois, je souhaite avec mes amis que la recette du concours Virgile soit fructueuse malgré ces incidents malheureux.

Agréez, M. Ladière, mes salutations.

G. POULEUR,

JUMET. — A la « Jumetoise ». — Le section « Le sou au soldat prisonnier » informe les membres inscrits au Concours du Jeu de bouloir de dimanche prochain, que le tirage des équipes se fera à une heure précise, au local, chez M. Oct. Henrotin, rue Ledoux.

GYMNE.

COUILLET. — Boul' Club. — Nous avons le plaisir d'informer nos membres que la décision du concours commencé le 7 novembre se terminera le dimanche 21 courant, à 2 heures précises. Onze beaux prix seront décernés aux vainqueurs. Une collecte sera faite pour les pauvres de Djean.

LE COMITÉ.

MARCINELLE. — Oeuvre des prisonniers de guerre. — Concours du jeu de bouloir, établi chez M. Hector Hébert, rue des Haies, Marcinelle (arrêt du tram Cayat-Masson). — Le comité a l'honneur d'avertir les intéressés, que les rebars se joueront dimanche prochain, 21 novembre. Jusqu'à présent, plus de 200 actions sont jouées (actions de 25 cent.). Les organisateurs ont reçu 20 dons en nature, ce qui forme un magnifique lot de prix dans lesquels les heureux vainqueurs pourront choisir : d'autres dons sont encore promis.

Le jeu, éclairé à l'électricité, est ouvert tous les jours de la semaine.

Jeu de Balle

GOSSÉLIES. — Ballodrome de la Grand' Place. — Lutte 3 contre 3 à la pelote. — Beaucoup de monde. Résultat du 14 novembre : Gosselies bat Pont-à-Celles par 12 jeux à 9. A remarquer, G. Declercq par son rechas.

Dimanche 21 novembre, lutte de revanche à la pelote, 3 contre 3, entre Lepomme Florent, Courtain Sylvain et Gaty Marcel, tous de Pont-à-Celles contre Declercq Georges, Michaux Gustave de Gosselies et Depasse Eusèbe de Courcelles.

Si le gros Declercq est encore bien disposé, il ne sera pas gêné par son rechas à atteindre les toitures de la Grand' Place.

MONTIGNY-SUR-SAMBRE (Neuville). — Dimanche 21 courant, à 1 heure précise de relevée se jouera, à la demi-dure, le défi lancé aux forts joueurs de la partie de Gilly (Colson) : Eugène Schmidt et Julien Frère par les deux joueurs populaires gilliciens : Georges Michaux et Léon Dubois (dit le Binchou). Qu'on se le dise !

Foot Ball

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT. — Dimanche s'est disputée entre Fontaine Olympique I et Fontaine-Roland Club Gaulois I, le premier match des demi-finales du grand tournoi organisé au profit des prisonniers de guerre par l'Union Sportive chapelloise.

L'Olympique attaqua vigoureusement et le Roland Club laisse marquer deux buts en zominu es.

Au deuxième team, les Gaulois recommencent leurs impétueuses attaques, mais l'Olympique se tient sur la défensive. Aucun d'eux n'arrive à marquer un but, et finalement l'Olympique reste vainqueur par 3 à 0.

Tous les joueurs sont à féliciter, mais tout spécialement le goal-keeper de l'Olympique et le capitaine du Roland Club.

Une mention toute spéciale à l'arbitre, M. E. Boudart, qui a dirigé le match d'une façon énergique et impeccable.

Reçu 50 c. pour les pauvres.

Ce moi observateur, qui a été réprimé au comique de notre temps, était alors le titre officiel et sérieux des agents de police.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda encore la Reynie.

— C'est le maître des marchands de viandes fumées, répondit Brin d'Amour.

Tourniquet ajouta : — Il commande à Messieurs de l'Aventure, recrutés des soldats pour la Tortue, et achète des armes à foison.

— L'avez-vous vu ?

Les deux observateurs hésitèrent, se regardèrent, puis s'expliquèrent :

— On dit qu'il ne fait pas bon se mêler de ses affaires.

La Reynie leur tourna le dos et se dirigea vers une assez grande armoire située en face de son bureau.

Il retira de sa poche une clé qu'il introduisit dans la serrure.

Romulus, quand il fonda la ville éternelle, mit la main, dit-on, à la truelle et à la pioche. C'était un très grand roi, mais il avait peu de succès.

Nicolas de la Reynie qui fut le plus grand des lieutenants de police, ne possédait pas encore cette armée d'employés qui fut la gloire et le loisir de ses successeurs.

Ce qui lui manquait surtout, c'est un ou plusieurs aides de camp dignes de lui ; les goudais faisaient dans son armée, les chefs y étaient rares.

Il faut le temps et l'exercice pour former des officiers.

A part Lamoignon-Mouton, son greffier et le sieur Chevillain qui tenait ses bureaux de la Cour Grenelle, la Reynie n'était entouré que de subalternes.

L'armoire ouverte laissait voir une certaine quantité de costumes qui, certes, n'étaient pas le dernier mot de l'art, mais qui pouvaient servir déjà à jouer la comédie.

M. de la Reynie regarda tour à tour l'ancien racleur et l'ancien basochien, puis il secoua la tête avec mépris.

— Ces gens là, pensa-t-il, sont des chiens passa-

Athlétisme

CHATELET. — Courses pédestres. — Malgré l'état défectueux, courses animées, excepté le 100 et le 400 m., vu le manque de coureurs.

L'Union Athlétique Gosselienne se montre à la hauteur de sa tâche, ce club se compose de jeunes hommes de 16 à 18 ans et de s'entraîne que depuis 5 mois à peine, les temps qu'ils fournirent furent remarquables.

100 m., 3 partants : 1. Deschamps (Marcinelle-Sports).

400 m., 2 partants : 1. Desplenter, 2. Jeuniaux (Marc-Sports).

800 m., 8 partants : 1. Heureux (Marc-Sports), 2 m. 19 sec. ; 2. Goisse Raym. (U. A. G.), 1/2 poitrine, les autres abandonnés.

Au premier tour Goisse s'assure 4 m. d'avance, au dernier tour Goisse et Heureux s'échappent du lot, emballage magnifique, le jeune Goisse ne succombe que d'un rien.

5.000 m., 8 partants : 1. Laterre L. (U. A. G.), en 17m50 ; 2. Petit Jean (Châtelet), en 19m40 ; 3. Gilbert L. (U. A. G.) en 19m50 ; 4. Gonet (U. A. G.) en 20 m.

16 tours et 200 m. Course magnifique. Dès le début, les 2 Louviérois emballent mais abandonnent ; Gonet, puis Gilbert passent au commandement ; au 5^e tour Laterre prend la tête et a tôt fait de s'assurer une belle avance, au 10^e tour, tout le lot est doublé, au 14^e tour le lot est doublé pour la 2^e fois. Il continue et sans lutte, vu son incontestable supériorité, il gagne la course avec 600 m. d'avance. Ce jeune coureur a devant lui un bel avenir. A féliciter aussi Peil, Gilbert, Gonet.

Ecole des Mines et Faculté Polytechnique A MONS

A) Examen d'admission. — 1^o En 1^{res} les 23, 24, 25 Novembre à 9 h ; frais : 25 fr. ; en 2^{mes} les 26, 27, 29 et 30 Novembre ; frais : 25 fr. pour les élèves nouveaux seulement.

B) Cours, laboratoires, travaux pratiques. — En 1^{res} candidatures, fonctionnement normal et complet, régime et examens.

2^o En 2^{mes} candidatures, en spéciales et en complémentaires, sous la conduite des professeurs et conformément aux programmes ordinaires, tous travaux de laboratoires, d'application et graphiques, occupant 4 ou 4 1/2 jours par semaine, de 9 h. à 12 et 2 à 4 h., laissant temps libre pour études nécessaires.

C) Fréquentations. — Sauf en 1^{res} facultatives, c'est à dire accessible à tous étudiants reconnus capables, mais obligatoirement régulières et devant permettre éventuellement cotations.

D) Rétributions. — 1^o En premières, taxes normales et complètes, savoir : inscription, minerval pour cours et travaux graphiques, 200 fr. ; laboratoires, 100 fr. ; masse, 5 fr.

2^o Autres années, minerval 100 fr. ; masse, 5 fr. ; laboratoires, 50 fr. pour un, 100 fr. pour deux ou plusieurs ; taxes portées à 60 fr. et 120 fr. si ces laboratoires concernent l'électricité.

La rentrée générale est fixée au Lundi 6 Décembre, à 9 h. 1/4.

IIQ6

Etats-Civils

Jumet. — Du 7 au 13 novembre 1915.

Naissances. — Leon Dumont, Raoul Delpierre,

Fernand Pinson, Hubert Tournay

Publications de mariages. — Nestor Suin, coiffeur, à Jumet et Louisa Stévenard, modiste, à Dampremy ; Ulysse Laurent, voyageur de commerce, à Aiseau et Maria Thirion, ménagère, à Jumet.

Décès. — Alice Jenot, 34 ans, 2 mois, épouse d'Auguste Sturbois ; Emilia Stichelboud, 3 ans 8 mois ; Joseph Lipsin, 67 ans 9 mois, veuf Céline Pasteur ; Emile Paques, 60 ans 10 mois, époux de

Camille Tillemans ; Léopold Decock, 76 ans, veuf de Rosalie Vangestel ; Vital Ladière, 58 ans, époux de Adèle Cabourdon ; Léonard Jourquin, 53 ans, époux de Marie Maurout, décédé à Tournai ; un mort-né.

Gilly. — Du 1^{er} au 15 novembre 1915 :

Naissances. — Simonne De Woe, Jeanne Lenaers Irène Spaute, Gustave Séecharles, Mariette Preumont, Léonie Permenier, Odile De Ruyck.

Publications de mariages. — René Vandenberghe verrier à Ransart et Hermine D'hayère, tailleur à Gilly ; Louis Dehegel, camionneur à Montigny-sur-Sambre et Jeanne Simon, ménagère à Gilly ; Joseph Preumont, houviller et Germaine Vander Linden, ménagère, tous deux à Gilly ; Florent Dnfour, houviller et Maria Bartels, ménagère, tous à Gilly ; Joseph Cherphion, houviller et Rosa Feron, ménagère, tous deux à Gilly ; Alfred Denis, houviller à Châtelaineau et Hélène Vanderberg, ménagère à Gilly.

Décès. — Joseph Leunis, 52 ans ; Céline Deffrère, 63 ans ; Pierre Ganty, 65 ans ; Stanislas Masset, 70 ans ; Augusta Slégers, veuve Hector Collet, 34 ans ; Pierre Delvaux, 27 ans ; Victoire Riquet, veuve Alphonse Frère, 79 ans ; Joseph Antoine, 78 ans ; Léa Colombin, épouse Léopold Colot, 39 ans ; Marie Frère, épouse Victor Bolens, 26 ans ; Catherine Michotte, épouse Félix Cordeur, 50 ans ; Joseph Jopart, 7 mois ; Rosalie Lefrançois, épouse Emile Daras, 59 ans.

Gosselies. — Du 1^{er} au 15 novembre :

Naissances. — Elisa Debrun, Albert Bauthier, Marcelle Grimar, Fernand Buelens, Albert Tonrel, Maria Vandenberghe, Albert Mousty.

Publications de mariages. — Arthur Gousselle, jardinier, à Mellet et Amélie Gennaux, journalière, à Gosselies ; Jules Suiveng, vannier et Marie Becker, ménagère, tous deux à Gosselies.

Mariage. — Louis Henry, journaliste, à Pont-à-Celles et Rosina Lenglet, tailleur, à Gosselies.

Décès. — Marc Laduron, époux de Marie Blainpain, domestique, 58 ans ; Julie Genaux, épouse de Liévin Baudoux, ménagère, 66 ans ; Cécile Rennoir, veuve de Pierre Deschamps, sans profession, 85 ans ; Pierre Hicquet, époux de Marie Gillot, ouvrier brasseur, 51 ans.

Marie Thérèse Wiaux, veuve de Pierre-François Favresse, sans profession, 95 ans ; Nestor-Joseph Lecocq, célibataire, chaudronnier, 62 ans ; Constance Molle, épouse de Michel Lagneux, ménagère, 62 ans ; Maria-Catherine Aurélie Nitel, célibataire, ménagère, 76 ans.

Marchienne-au-Pont. — Du 1^{er} au 15 novembre :

Naissances. — Deprez Henri, Arbé Alfred, Ooghe Marc, Van Campenhout Raoul, Danneels Jules, Dehoux Albert, De Cuyper Albert, Van Assel Marguerite, Coen Robert, Paulus Lucienne, Dubois Juliette, Massart Marina, Lambillotte Sylvanie, Decrème Léonie, Mill-r Alfred.

Publications de mariages. — Balieux J.-B., ébéniste et Denayer Jeanne, ouvr. de fabrique, tous deux à Alseberg ; Devos Jules ajusteur et Jau-mot Germaine, couturière, tous deux à Marchienne ; Chartier Roger, lamineur et Manil Nelly, couturière, tous deux à Marchiennes ; Larquin Victor, tourneur et Wauthiez Reine, ménagère, tous deux à Marchiennes ; Geyskens Joseph, machiniste, à Mont-sur Marchienne et Stock Eva, repasseuse, à Marchiennes.

Mariages. — Tournay Jean-Baptiste, lamineur et Mouchet Victoria, ostichense ; Bande Julien, houviller et Vervloet Jeanne, repailleuse ; Lempereur Auguste, monteur à Dampremy et Bertaux Alida, repasseuse à Marchiennes.

Décès. — Wauthier Léopold, mouleur en sable, 75 ans, veuf de Gérard Mélanie, époux de Lemaigre Marie ; Carlie Céline, ménagère, 40 ans, épouse Jadinon Jean-Bte ; Piette Charles, houviller, 46 ans, veuf de Montigny Elise et de Dartevelle Rosalie ; Melot Marie, ménagère, 71 ans, veuve de George Alfred et de Bert Ferdinand ; Molitor Jean ouvrier d'aciérie, 46 ans, époux Schumacher Joseph ; Vinckier Louis, 1 mois.

Crombé Stéphanie, ménagère, 68 ans, divorcée de Mortier Constantin, épouse Messe Alphonse ; Van Hoenaeker Euphrasie, ménagère, 21 ans, célibataire ; Lauvaux Théodora, ménagère, 54 ans, épouse Lambert Victor ; Taillandier Victorine, ménagère, 40 ans, veuve Hervé Joseph ; 1 mort né ; Vermeulen Séraphin, ex-ouvrier menuisier, 83 ans, veuf de Verveling Caroline, époux de Stevens Marie.

Prévot Joséphine, ménagère, 72 ans, épouse Taeremol Théophile ; Julien Eugène, ménagère, 51 ans, épouse Préseau Julien ; Cantillon Charles, machiniste, 52 ans, époux Pourceau Elisa ; Huart Victor, veilleur de nuit, 71 ans, époux Delvigne Lydie.

tance et le même, entra sans dire gare, tenant un paquet de dépêches à la main.

— Tiens ! fit-elle, je n'avais jamais vu cette armoire la ouverte ! y aurait une bonne poignée de sous-tout, ou, si l'on faisait monter un marchand de guenilles. Ils sont trois courriers en bas, noir Monieur, et Macame m'a dit : Victoire, si tu n'as pas peur d'être malménée, va porter les dépêches à mon mari. J'ai répondu : Ah ! ah ! il faudrait autre chose que le pauvre monsieur pour me donner froid aux yeux, c'est la vérité.

Elle tendit les dépêches à la Reynie qui lui ordonna brusquement de sortir.

— On s'en va ! on s'en va ! fit-elle. Madame demandait toujours ce qu'il y avait dans cette armoire, je vas lui dire qu'elle est pleine de loques à faire pitié... On s'en va, on s'en va.

Et elle passa la porte en riant.

La Reynie était déjà plongé dans la lecture de la première dépêche, qui portait un large cachet aux armes de M. Colbert.

La dépêche disait :

« Il se fait en plein Paris des armements et des recrutements pour le compte de ces pirates de la mer des Antilles qui se donnent à eux-mêmes le nom d'Aventuriers. Sa Majesté a manifesté plusieurs fois son indignation contre les cruautés dont cette agglomération de bandits sans foi ni loi se rend incessamment coupable, et par là fait, les entreprises des Aventuriers contre les possessions de Sa Majesté Catholique, éternisent le cas de guerre avec l'Espagne, puisque de pareils brigands ont l'audace de combattre sous le drapeau français. M. le lieutenant général aura à surveiller et pourra au besoin arrêter les sieurs Flibuste, Boucan, Lapompe, Marassin, Poivre-Rouge et Carouffe, logés dans une auberge de méchante renommée sur le Pont-Neuf, en face de la statue. »

— Otez mes souliers à boucles, dit la Reynie à Tourniquet, et passez-moi, je vous prie, ce haut-de-chausses avant de mettre mes bottes.

Tourniquet obéit et Brin d'Amour épousseta le pourpoint.

(A suivre)

PAUL FÉVAL.

Flamberge au Vent

DEUXIÈME PARTIE

La Bergerette

— Une grande dame toute neuve, interrompit Tourniquet en ricanant, faite avec ce qui restait de l'ancienne ribaude !

— Elle est jeune, poursuivit Brin d'Amour sérieusement, elle est belle, elle est noble et je l'ai vue agenouillée sur les dalles de Saint-Germain-l'Auxerrois quand elle se croyait bien seule : elle priait et regardait le ciel avec des yeux d'ange.

— Tous les démons seraient jouer ce jeu-là, répartit maître Tourniquet, mais tant va la cruche à l'eau... tu sais le reste. Moi, je vois plus que le bout de mon nez. Quand le patron a cette face de carême et que ses rides se creusent, comme s'il vieillissait tout à coup de vingt ans, c'est qu'il pense à M^{me} la comtesse.

En ce moment la Reynie se leva pour faire les cent pas dans la chambre. En marchant, il parcourait certains passages de la lettre.

— Le seigneur Flibuste ! murmura-t-il. C'est évidemment un nom d'emprunt comme ceux de ses compagnons. Mais pourquoi la pensée de cet homme me préoccupe-t-elle au milieu de tant d'autres intérêts plus graves !

Il s'arrêta court en passant devant Tourniquet et Brin d'Amour qui attendaient toujours ses ordres.

— Flibuste, répéta-t-il tout haut, connaissez-vous cela ?

— Oui, bien, répondirent à la fois les deux obser-

Etats-Civils (Suite)

Naissances. — Du 15 octobre au 10 novembre.
Jules Sandron, Emilia Vieville, Marcel Baugniet, René Cardon, Gaston Devos, Camilla Penninckx, Irma Hayette, Jean Dubois, Willy Foucart, Augustine Wauthier, Olivia Adam, Odette Bourguignon, Simone Hognies, Emile Dirick, Leon Fourny, Jeanne Crèvecoeur, Marcelle Lixon, Franz Havaux.

Publications de mariages. — Achille Gérard cultivateur à Marcinelle, et Marie Vanderhaegen, sans profession, à Nalinnes; Georges Borowsky, employé et Irène Kwaschko, dactylographe, tous deux à Marcinelle; Louis Antoine, hôteleur et Bertha Duray, ménagère, tous deux à Marcinelle; Louis Deltgens, vouturier et Germaine Lefebvre, ménagère, tous deux à Marcinelle; Camille Grégoire, forgeron et Malvina Desmet, ménagère, tous deux à Marcinelle; Albert Deliege, cultivateur, à Beaumont et Eva Bichon, manouvrière, à Marcinelle; Alfred Machelidon, architecte et Julia Hayskens, sans profession à Dampremy; Eugène Huyghe, maçon à Steynockerzeel, avant à Marcinelle et Marie Vandervorst, cultivatrice à Meisbroeck; Jules Coquette, wattman et Hélène Lechoil, ménagère, tous deux à Marcinelle.

Mariages. — Auguste Ponnet, hôteleur à Couillet et Maria Levens, ménagère; Léon Vande Vyver, machiniste et Mari Mazy, servante; Georges Borowsky, employé et Irène Kwaschko, dactylographe; Camille Grégoire, forgeron et Malvina Desmet, ménagère.

Divorce. — Edgard Lessens, employé et Charlotte Delmotte.

Décès. — Lambert Legros, jardinier, 85 ans, veuf de Louise Vandesande; Gaston Devos, 1 jour; Laure Barbier, ménagère, 47 ans, épouse de Joseph Ducrot; Paul Delorte, 20 jours; Théophile Dewolf, cafetier, 65 ans, époux de Catherine Cnops; Auguste Courbot, marchand ambulant, 29 ans, époux de Félicie Sumkay; Jules De Caestecker, journalier, 70 ans, veuf de Rosalie Delporte; Marie Vanonacker, ménagère, 48 ans, épouse de Léon Houssière; Jean François Caisse, mouleur en sable, 72 ans, époux de Clémence Englebienne; Pauline Grégoire, ménagère, 71 ans, veuve de Georges Marlot; 1 mort-né.

Affiches, Arrêtés et Avis Allemands

AVIS. — En vertu de l'art. 3 de l'arrêté du 6 novembre 1915, concernant l'utilisation des oignons :

A) dans le commerce de gros : fr. 22 — les 100 k.
à livrer franco au lieu de dépôt, emballage payé,
B) dans le commerce de détail : fr. — 29 le kilo.
Bruxelles, le 11 novembre 1915.

Der Verwaltungschef
bei dem Generalgouverneur in Belgien,
Dr. VON SANDT.

AVIS. — A partir de ce jour, les envois de lettres recommandées ouverts, admises dans le trafic avec l'Autriche-Hongrie, peuvent être expédiées avec un remboursement jusqu'à 1.000 couronnes. Dans la direction de la Belgique, le montant à encaisser doit être indiqué en valeur monétaire du mark (montant maximum 800 mark). Pour le surplus, les dispositions pour le trafic le remboursement entre la Belgique et l'Allemagne sont applicables dans le cas présent.

Société Générale de Belgique

Situation du Département d'Emission au 11 Nov. 1915

Actif.

Encaisse métallique et monnaie allemande	fr. 158.204.745,22
Prêts sur avoir à l'étranger	fr. 35.523.838,72
Prêts sur bons du trésor d'Etats étrangers	fr. 4.360.000
Prêts sur bons des provinces belges (art. 6, § 7 des statuts)	fr. 480.000.000
Effets et chèques sur la Belgique	fr. 33.043.226,39
Prêts sur valeurs nationales	fr. 4.771.290,40
Actifs divers	fr. 6.590.200,98
Total général	fr. 741.695.274,68

Passif

Montant des billets en circulation	fr. 538.202.091
Avoir en comptes de virem	fr. 198.017.968,24
Passif divers	fr. 5.475.212,44
Total général	fr. 741.695.274,68

Fièvre Aphteuse ou Cocotte

Guérison radicale en 4 ou 5 j. de temps par la

Poudre Aphta le paquet : 2 francs

Pharmacie Georges Pêtre
FONTAINE-VALMONT

— Un paquet par tête de bétail —

Pas un seul cas jusqu'à ce jour n'est resté rebelle au traitement. Nombreux certificats de guérison émanant des fermiers les plus connus et les plus en renom. 972

Envoi franco contre mandat postal de 2 fr. 25 par paquet

BOIS DÉCOUPÉ

extra-flambant 12 fr. le m³

Rendu environs. — Commandez de suite chez

Veuve DAILLY, à Gilly

1103

Térébenthine pure - Huile de lin pure
Siccatif extra - Céruse Jasserart
Vernis de toute première qualité disponible
Rue Nonette, 7 et 9, CARNIÈRES

1009

AVIS AUX NÉGOCIANTS

LA MAISON DEVIS-LALIEU

informe sa nombreuse clientèle qu'elle a ouvert

10, Rue de Marcinelle

une fabrique de

Papiers, Cartons et Sachets

La maison a aussi un dépôt chez Mme Vve RIGAUD, Grand'Place, Fleurus. 1017

Ouverture d'une Maison de fourrures

Renard Alaska à partir de 49 fr. Renard fumé et blanc à partir de 65 fr. Garnitures schungs long. 5 mètres. 225 francs étoles et manchons petit gris. Putois, Taupe, Colynski, Nurnel la garniture 95 fr. Manteaux loutre, astrakan, taupe. Pelisses d'hommes. PRIX DERISOIRES.

41, Rue Roton, Charleroi

Même maison : Boulev. Senne, 68, Bruxel. 759

O. SIBILLE

Géomètre juré, à ACOZ

Mesurages bâtiments, bois, terrains et délimitation. Projets de chemins, chemins de fer industriels, aqueducs, ponceaux, plans et devis. Préparation examen : leçons théo. et prat. sur arpentage, levé des plans, nivellement, connaissance des matériaux. 15 ans pratique dans grands travaux. 925

FOURRURES

Pour vos réparations et transformations adressez-vous à la firme :

Vve PIRSOUL

41, Rue Grand Central, 41

Prix modérés Charleroi Prix modérés

Offres et dem. d'emploi

Monsieur disp. petits capitaux, désire placer sur 1^{re} hyp. d'cantons Châtelet. Pr. adr. bur. journ. 1087

On demande aux magasins de fers Gaston Hancart-Burck, ch. de Philippeville, Marcinelle, ménage sans enfants, le mari magasinier-vouturier, femme concierge. Références exigées. 1108

Demoiselle sérieuse désire donner leçons particulières d'anglais. Ecr. bur. j. M.L.S. 1072

Officier allemand cherche professeur (M^r ou dame) pour prendre leçons de français le soir. Faire offres bur. du j. O. n° 100. 1094

Ventes et locations

Maison à louer présentement 10, rue Navé. S'adresser 30, rue de Marcinelle, Charleroi. 1105

Monsieur des environs cherche en ville bureau bien garni maison fermée. S'adr. bur. Région init. M. O. I. Gaz indis. 1060

A remettre pour cause de santé, bon commerce de vins, liqueurs, stout, eau minérale. S'adr. rue de l'Industrie, 75, à Fayt-Jolimont-Bifurc. 1052

A vendre hangar, 22 m. sur 7. S'adresser 95, rue Biernaux, à Jumez. 1096

A louer appartem. français de 3 ou 4 p. Logia, eau, gaz, W.C. Pr pers. seule ou ménage s'ent. Avenue de Waaerloo, 71, Charleroi. 1111

Rez-de-chaussée pouvant convenir pour commerce, à louer. S'adresser A.V., bureau du journal. 1065

Belle petite chambre garnie pour étudiant à louer dans maison fermée. 15 fr. par mois. S'adr. bur. du j. 1055

Très belle chambre garnie au premier ét. à louer pour personne seule. Gaz. S'adresser bur. du journal. 1056

A louer belle et grande maison avec jardin. S'adr. à la Région. 1035

Pied-à-terre à louer dans maison fermée. S'adr. bur. du j. 833

Appartement de 3 pièces à louer, dans maison ferm. pr ménage sans enf. S'adr. bur. du jour. 833

Maison à louer présentement 10, rue Navé. S'adresser 30, rue de Marcinelle, E/V. 1105

Annon. diverses

PAVÉS NEUFS et réemploi

Vente et achat. S'adr. Deiry, 41-43, rue de l'Escadron, Etterbeek, Bruxelles. 1014

Cheval de voiture, 6 ans, 1 m. 70, fort trotteur, à vendre, 2.800 fr., avec garantie. Ecrire R. B., Région. 968

Jeune homme, 42 ans, boulanger, désire rencontrer jeune fille de même âge environ, orpheline, si possible de la campagne. Faire offres bur. du journal, D. C. 1086

Oublié mardi dans le train du soir 9 h. 25 venant de Bruxelles, une sacoche contenant argent, 4 lorgnons et lunettes; la rapporter 9, rue de la Montagne à Charleroi, contre 5 fr. récompense plus l'argent qui s'y trouve. 1107

Charbons en Gros et en Détail

René ANDRIES

192, Chaussée de Bruxelles, 192

Lodelinsart

Voiturage à domicile par 1200 kil. minimum

Charleroi et environs

Poids garanti — Paiement comptant

Charbons gras, 1/2 gras, Spécialité d'Anthracite 470

Maison de Confiance et de Premier Ordre . . Fondée en 1889



GONZE OPTICIEEN Spécialiste

12, Rue Puissant, CHARLEROI

Appareils — Plaques — Papiers — Produits

Photographiques

Articles pour peintres et artistes

A LA BOULE ROUGE 660

14, Rue de l'Industrie, 14, CHARLEROI

CAROTTES

à vendre à la

Brasserie de l'Espérance

12 bis, rue Habart 943 Marcinelle

Assurances sur la Vie

Afin d'aider les Belges momentanément gênés et désireux de s'assurer sur la vie, la Société Belge Union et Prévoyance délivre des contrats avec paiement des primes après la guerre seulement, mais avec effet immédiat en cas de décès, risque de guerre compris. Tarifs les plus avantageux connus en Belgique.

Prêts Hypothécaires

Conditions spéciales aux sinistrés de la guerre. Capitaux importants disponibles à taux réduits.

Achats d'immeubles en Rentes viagères
S'adresser à M. Lejeune, Directeur pour les Provinces de Hainaut et Namur, 88, Boulevard Audent, 88 (en face du Parc), à Charleroi. 528

Bureau ouvert de 9 h. à 12 h. 1/2.

MODES
Maison PARIS
19, Rue du Laboratoire, Charleroi 1081

A PLACER SUR 1^{re} HYPOTHÈQUE

fr. 32.000 fr.

S'ADRESSER

A M. Cam. J. Bourguignon
18, Rue de Bosquetville, CHARLEROI 959

SEL

spécial pour beurre, de table et de cuisine, par 100 kg rendu franco toutes gares. Pour conditions, s'adresser 496, rue de Bruxelles, à Lodelinsart. 1080

Maison BROUETTE, à Châtelet

F. LÉANNE, successeur

La seule Maison vendant bon marché Fourrures, châles, vareuses, gilets, caleçons, etc. sont toujours vendus aux prix d'avant la guerre. Laines en toutes qualités et en toutes nuances. Bas, chaussettes, etc. aux plus bas prix. Beau choix de costumes laine pour enfants. Combinaisons genre «normal». Echarpes en laine des Pyrénées. - Blouses en laine pour dames, etc. Fournitures pour tailleuses. 1034

Nous vendons en détail au même prix qu'en gros.

M^{me} ALOUP

30, rue Paul Janson, DAMPREY

Arrêt du tram Dampremy-Place

CORSETS sur mesure en tous genres
CORSETS Orthopédiques et Ceintures

Prix déflant toute concurrence 1025

AU MOULIN BLANC

V. BOUREZ & FILS

Marché au

Charbon

43

BRUXELLES

NOS COULEURS

PORCELAINE

NOS EMAUX COLORIN

Solides comme le Fer
Durs comme l'Acier

Céruse, Lithopone, Huile, etc.

VERNIS WHITE MILL

Cimentine pour murs humides

Dévernisseur remet le bois à neuf

Graphitine Antirouille

ENVOI EN PROVINCE

513

Sucra Fourrage

Le plus riche
aliment sucré



pour chevaux
et bœufs

Usine "Sucra Fourrage", Ligny-Carrières

La Double-Sterk

est une BIÈRE saine, digestive, fortifiante
recommandée par les sommités médicales.

La Double-Sterk est sans rivale

Dépôt : Rue du Pa, Couillet

Editeur : CAMILLE PESTIAUX, Charleroi.